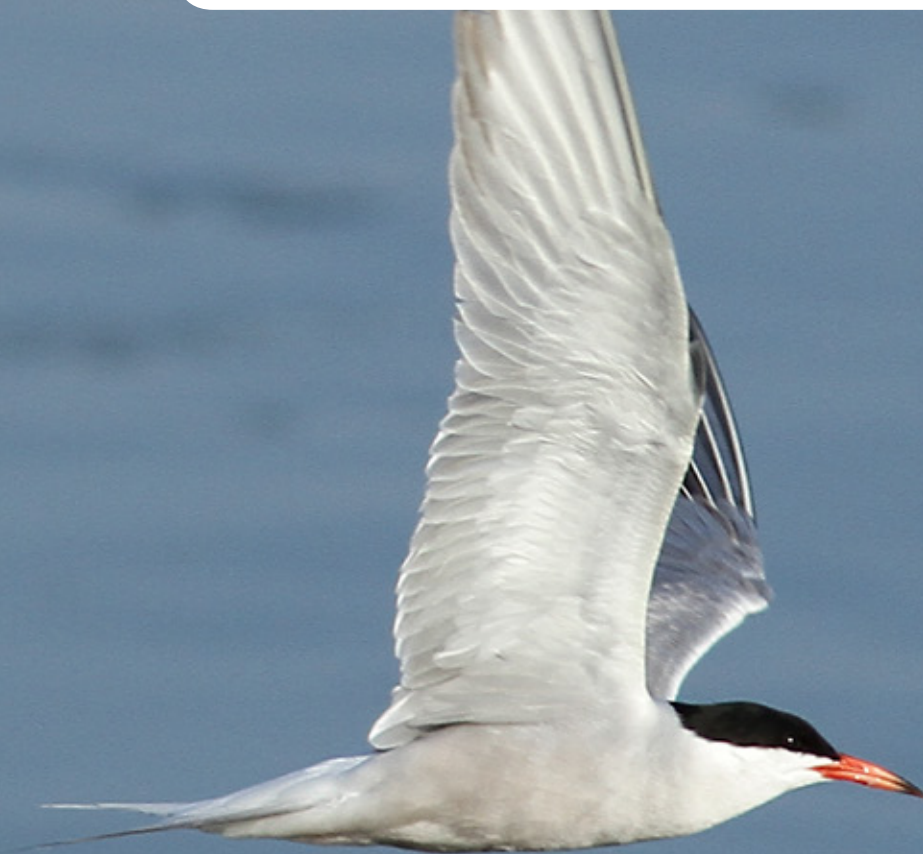


L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

DÉCEMBRE 2020 - N°51

Le Sabot de Vénus

Bourgogne



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Le coin des photographes

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.

Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.



L'Étang de Marcenay réfléchit (21)



“ En cette belle journée de septembre, au bord de l'étang de Marcenay, les nuages se prélassaient entre ciel et eau dans une magnifique symétrie.

Cette photo est bien représentative de ce site par le calme qu'elle dégage. En effet, le cheminement autour de l'étang est accompagné seulement du chant des oiseaux et du bruit du vent dans la roselière. ”

Olivier GIRARD - Graphiste
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- L'animation foncière : un premier pas vers la préservation
- Le Conservatoire œuvre pour une Loire plus dynamique
- Inviter les habitants du territoire Loue Lison à (re)découvrir leur patrimoine naturel

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- La montagne en plaine
- Milieux humides et biodiversité à profusion à Passonfontaine

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Les maires, des partenaires essentiels

20. La nature à la loupe

- Les araignées tissent leur toile sur les sites des Conservatoires
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- Les pelouses sèches des Monts de Gy (70)
- Les Côtes d'Orge à Chaulgnes (58)

Le mot des présidents

Le Besoin de Nature, un besoin vital et essentiel au bonheur

À l'heure où nous rédigeons ces mots, nous venons collectivement d'entrer dans une seconde période de confinement généralisé. Nous ne dissenterons pas sur la présence de cette pandémie dans nos existences et ses conséquences. Nous constaterons seulement que si, en tant que Président(e)s des Conservatoires au côté des administrateurs, adhérents et salariés, nous avons déjà la conviction que nos associations assument une mission importante, cette année 2020 nous aura montré que cette mission va au-delà : elle est vitale. Elle est essentielle au bonheur, à notre besoin de nature et d'une nature préservée, mais aussi au bonheur de tous ceux qui nous succéderont, pour qu'ils gardent les pieds sur terre, et aient accès à ce capital d'émotions sincères et essentielles que nous offrent les espaces naturels.

Évidemment, notre mission et celle de nos équipes restent complexes, elles nécessitent conviction, conscience et obstination. La période que nous traversons nous oblige à faire preuve de ces aptitudes afin de garder le cap.

Si vous partagez ces valeurs, plus que jamais nous avons besoin que vous nous rejoignez, que vous témoigniez votre adhésion à nos actions, à nos associations.

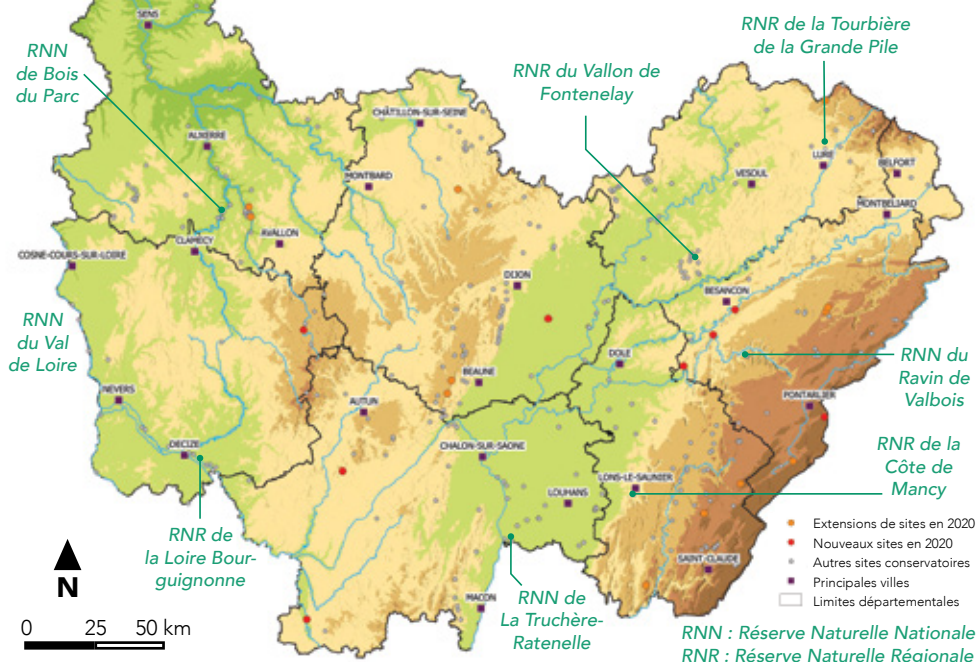
• Muriel LORIOT-BARDI
Conservatoire d'espaces
naturels de Franche-Comté

Loriot

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne

Sirugue

Carte des sites conservatoires au 15 février 2020



Sources : BD Alti IGN 2011, BD Carto IGN 2011, BD Carthage IGN 2011, CENB 2020, CENFC 2020 • Auteur : CENB 2020



Les Conservatoires en action

L'animation foncière : un premier pas vers la préservation

Bases de l'action de préservation des espaces naturels par les Conservatoires, l'achat de terrains ou la mise en place de conventions de partenariat constituent souvent une étape complexe et longue. Cette dernière nécessite en effet une expertise technique et scientifique des terrains puis des échanges avec les propriétaires et usagers, ainsi que des démarches juridiques, administratives et financières. Pour être efficace et cohérente, cette étape doit être réalisée en concertation et avec l'appui des acteurs du territoire.

Les Conservatoires mènent l'enquête...

Au départ des démarches d'animation foncière menées par les Conservatoires, il y a toujours un **objectif clair de préservation d'un patrimoine naturel d'intérêt écologique majeur ou d'espèces menacées**. Sur la base de connaissances naturalistes, **des sites d'intervention sont alors identifiés**. Il arrive aussi que **des opportunités foncières** émergent (via la volonté spontanée d'un propriétaire ou la veille foncière), mais celles-ci restent anecdotiques par rapport au travail de prospection foncière.

Une fois le périmètre d'intervention choisi, vient le temps de **l'identification des parcelles cadastrales**. Grâce à un partenariat national avec les services des finances publiques, les Conservatoires ont accès aux **noms des propriétaires**.

Les situations sont diverses et parfois surprenantes : indivision à 20 personnes, bien non délimité, propriétaire né en 1890, etc. Dans ce dernier cas, un travail d'enquête approfondi est nécessaire pour retrouver l'actuel propriétaire, si la parcelle n'est pas devenue un bien sans maître...

Le nombre de parcelles composant un site est variable et peut aller d'une à une centaine de parcelles, notamment en coteaux (comme ici à Arcy-sur-Cure dans l'Yonne) ou sur des tourbières.



- Périmètre du site
- Convention possible
- Maîtrise foncière
- Achat possible
- Parcelles non maîtrisées

Parcelles recherchent propriétaires

Depuis plusieurs années, le Conservatoire de Franche-Comté accompagne des communes dans **une procédure spécifique visant les terrains dits « sans maître » ou « présumés sans maître »**. Le Code général de la propriété des personnes publiques prévoit des procédures permettant aux communes ou groupements de communes de **recupérer la propriété de parcelles dont les propriétaires sont décédés depuis plus de 30 ans sans successeurs, inconnus ou disparus**. Bien que ces démarches s'étalent sur 1 à 2 ans, elles débloquent des situations pour lesquelles il ne serait pas possible d'engager des actions de préservation et de gestion, faute de pouvoir contacter les propriétaires.

Vous êtes propriétaire d'un espace de nature ? Si l'intérêt écologique de votre terrain est confirmé, nous pourrions définir ensemble la solution la plus adaptée pour conserver ce patrimoine : convention, vente, donation...
Contactez-nous !

Après l'enquête, commence la **phase de prise de contacts et de négociation avec les propriétaires**. Lorsqu'une commune dispose déjà d'une parcelle sur le site considéré, les Conservatoires lui proposent de devenir propriétaire des parcelles à vendre. Impliquer ainsi les élus locaux est un facteur de réussite de la démarche. **Des rencontres sur le terrain** peuvent alors être nécessaires.

Un appel en Espagne ou un courrier pour les États-Unis, il faut parfois exploiter ses connaissances linguistiques apprises à l'école !

Une fois les propriétaires convaincus de la nécessité de préserver leurs parcelles, les Conservatoires disposent d'un **panel d'outils contractuels s'adaptant à chaque situation et volonté du propriétaire** : des actes forts sur le long terme mais difficiles à négocier (acquisition, bail emphytéotique, Obligation Réelle Environnementale ou ORE) ou des actes plus souples mais plus précaires (bail, convention).

Pour tout projet foncier, **le Conseil scientifique du Conservatoire concerné donne un avis sur le projet** puis **le Conseil d'administration le valide ou non**.

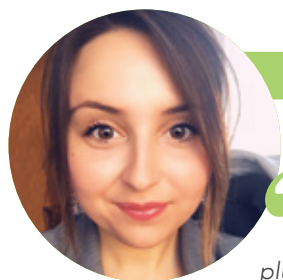
En cas d'achat de terrain

Quand ils se portent acquéreurs, les Conservatoires ont à cœur de proposer un **prix juste et cohérent**. Ils ont généralement recours à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) pour l'évaluation de la valeur des terrains.

Des recherches de financements sont ensuite nécessaires et des **demandes de subventions** sont déposées auprès des partenaires (Région, Agences de l'eau, Départements, etc.). Les **adhésions** ou les **dons** aux Conservatoires peuvent aussi aider au financement tout comme les **appels à souscription**.

La dernière étape se passe dans une **étude notariale** en vue d'élaborer l'acte définitif. Le notaire doit alors rechercher l'historique du terrain et de sa propriété, consulter les documents d'urbanisme... Toutes ces démarches prennent du temps, et il faut parfois 6 mois à 1 an pour que le notaire rassemble les pièces et rédige l'acte.

Vous l'aurez donc compris, l'animation foncière est un travail de longue haleine. Plusieurs années peuvent s'écouler depuis le lancement des premières démarches d'enquête foncière jusqu'à la maîtrise foncière ou d'usage d'un site.



Marie-Charlotte BEAUDOUX

Notaire à Champagnole (39)

“ Le moins que l'on puisse dire, c'est que **travailler avec le Conservatoire de Franche-Comté est toujours très formateur** ! J'ai ainsi réalisé avec lui plusieurs baux emphytéotiques, ainsi qu'un **acte contenant une Obligation Réelle Environnementale**. Ces actes peu ordinaires m'ont permis de **mettre en pratique mes connaissances en matière de droit de l'environnement**. Ceci étant parfois très technique, malgré notre formation juridique, j'apprécie de pouvoir compter sur l'aide de Marie, chargée de projets fonciers au Conservatoire. Et puis **il est toujours intéressant de travailler dans un souci de protection de l'environnement**. ”

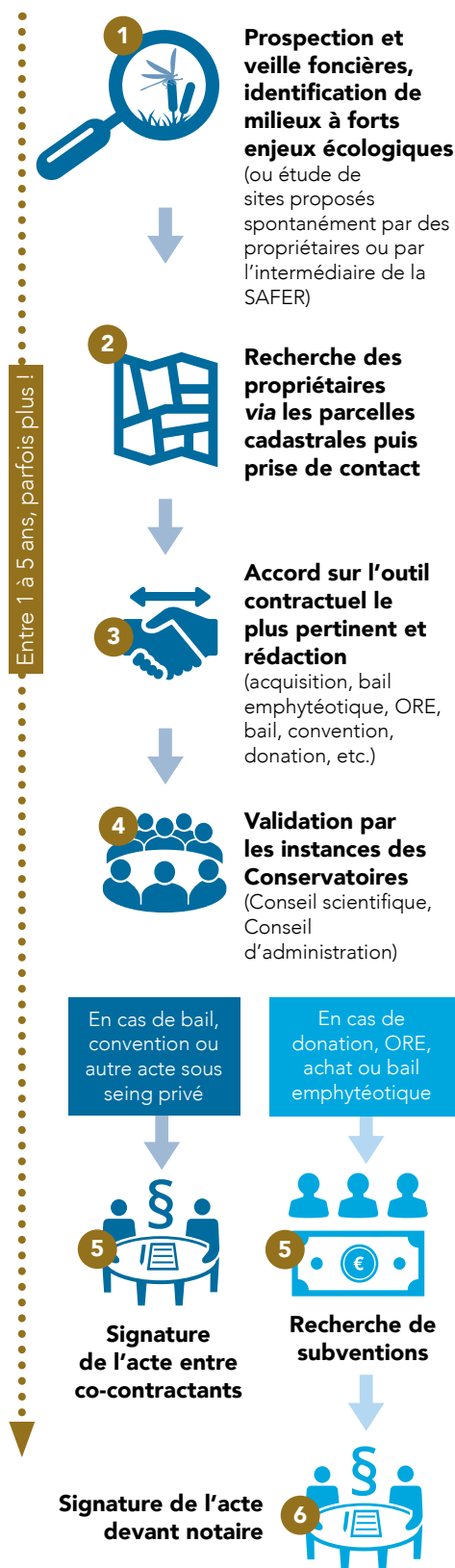
Un premier contrat ORE* en Bourgogne

En début d'année, le Conservatoire de Bourgogne a signé **une ORE de 30 ans avec la société Dijon Granulats**, formalisée par un acte notarié, l'engageant à réaliser différents suivis et à apporter des conseils de gestion pour préserver **un plan d'eau situé à Marliens (21)**. Réciproquement, le propriétaire respectera pendant toute la durée de l'ORE des obligations de

faire ou de ne pas faire certaines actions comme par exemple tailler la végétation en dehors de la période de nidification des oiseaux.

* Instaurée par la Loi du 8 août 2016 sur la reconquête de la biodiversité, l'**Obligation Réelle Environnementale (ORE)** est un outil contractuel de préservation dans la durée du patrimoine naturel d'une parcelle, même en cas de changement de propriétaire.

Les étapes-clés de l'animation foncière

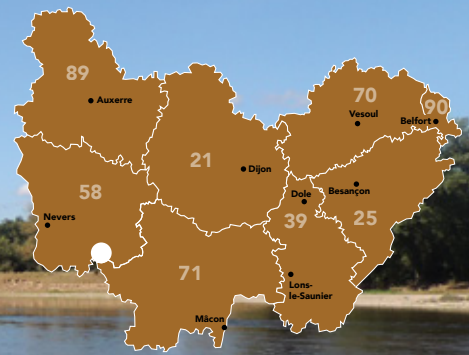


Marie GEFFARD

Chargée de projets fonciers
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Estelle LAURENT

Chargée de missions transversales
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Les Conservatoires en action

Le Conservatoire œuvre pour une Loire plus dynamique

La Loire est appelée, non sans raison, le “fleuve sauvage”. En effet, son cours principal peut encore largement divaguer au gré des crues, faisant évoluer son paysage au fil des saisons. Le fleuve conserve toutefois les stigmates d'extractions de granulats et d'aménagements passés. Leurs effets sur la biodiversité sont étudiés par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne qui peut alors mettre en œuvre des actions de restauration de sa dynamique naturelle.



Les bienfaits de la dynamique fluviale

De par sa **dynamique fluviale**, la Loire déplace latéralement son cours de 1 à 3 m par an en moyenne. Cette dynamique conditionne **la présence et le renouvellement d'une mosaïque de milieux naturels d'une grande richesse écologique**. La Loire bourguignonne est d'ailleurs couverte sur l'ensemble de son cours par trois sites Natura 2000, dont le site « Loire nivernaise », animé par le Conservatoire de Bourgogne. La dynamique fluviale joue également **un rôle majeur dans la préservation de la nappe alluviale**, en quantité comme en qualité. Cette nappe constitue pour les collectivités du territoire et au-delà (Morvan, Charollais, etc.), la principale **ressource en eau potable**.

L'Épervière de Loire ressemble aux pissenlits de nos jardins. Cette plante, protégée au niveau régional, est spécifiquement liée à la Loire et ne se trouve nulle part ailleurs dans le monde.

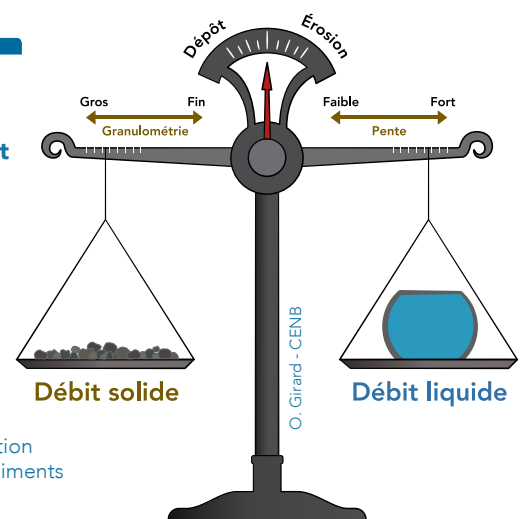
A. Poiriel - CENB

Un fleuve, un système en recherche d'équilibre

Un cours d'eau est un système dynamique complexe qui transporte de **l'eau (débit liquide)** et des **sédiments (débit solide)** : sable, gravier, galets... de l'amont vers l'aval (des sources aux estuaires). La fluctuation naturelle des quantités d'eau transportées par la rivière (débit liquide) et des variations de pente créent une alternance entre **érosion, transport et dépôt des sédiments** (débit solide).

Un équilibre dynamique s'établit entre l'énergie fournie par le courant et celle nécessaire pour arracher et mettre en mouvement les sédiments.

La balance de Lane schématise les principes de la dynamique fluviale comme l'oscillation permanente de l'aiguille d'une balance en fonction de la variation des apports en sédiments grossiers (débit solide) et des variations hydrologiques (débit liquide).

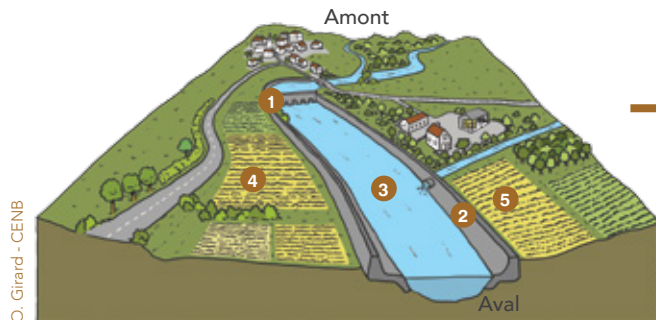


La dynamique ligérienne a cependant été largement perturbée par la **surexploitation des alluvions** du fleuve entre les années 60 et 80, provoquant l'**enfoncement généralisé du lit** d'1 m en moyenne. Le cours de la Loire est également contraint par diverses structures artificielles, telles que les ponts, les captages, les gravières, les routes, nécessitant de restreindre la mobilité du fleuve par des **protections de berges** (digues, enrochements, épis, etc.).

En 2014, la DREAL a défini un **espace de mobilité fonctionnel** (EMF), espace que le fleuve pourrait parcourir librement si les protections de berges les moins essentielles étaient retirées. La délimitation de l'EMF s'est poursuivie en 2019 dans le cadre du projet de Contrat territorial de la plaine alluviale de la Loire, porté par les Conservatoires de l'Allier et de Bourgogne.

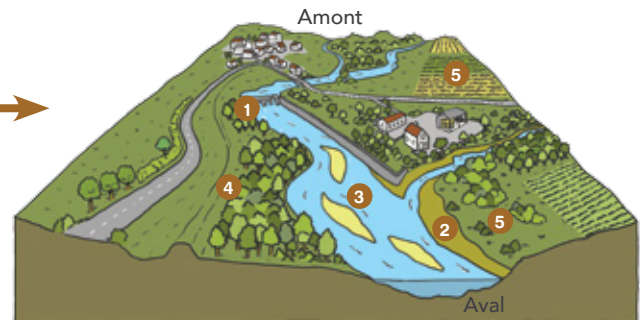
Au-delà de la préservation de la dynamique fluviale, le Conservatoire de Bourgogne projette également, dans le cadre du Contrat territorial, des **opérations de démantèlement d'enrochements** en mauvais état, devenus obsolètes ou aggravant les érosions à l'aval sur des zones à enjeux (habitations, routes, etc.).

Comment restaurer la dynamique fluviale : quelques exemples



Cours d'eau artificialisé

- 1 **Supprimer ou aménager des barrages** pour rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments
- 2 **Supprimer les digues inutiles** ou les déplacer et restaurer les zones d'expansion des crues ou d'érosion
- 3 **Redonner de la sinuosité au lit de la rivière** pour ralentir le débit et diminuer les risques d'inondation à l'aval



Cours d'eau ayant retrouvé son espace de « respiration »

- 4 **Préserver ou restaurer les milieux humides** (forêts humides, prairies, etc.) liés au cours d'eau pour retrouver des capacités d'épuration de l'eau et de rétention des eaux de crue
- 5 **Déplacer les cultures situées en bordure de cours d'eau sur des secteurs plus éloignés des berges**. Convertir les anciens emplacements en prairies de pâture ou de fauche pour diminuer la pollution par pesticides et favoriser la biodiversité

Les berges de la Loire bourguignonne sous haute surveillance

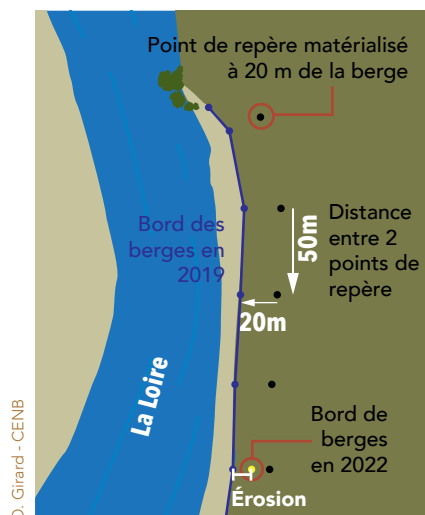


Schéma de principe du protocole de suivi de l'érosion des berges de Loire mis en place par le Conservatoire en 2019. Dans 3 ans, les distances entre chaque point de repère et la berge seront mesurées pour évaluer le phénomène d'érosion.

Le secteur de la **Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne**, situé au sud de Decize et géré par le Conservatoire de Bourgogne, est connu pour être **la dernière section dont la dynamique est la plus active** (J.-R. MALAVOI, 2000). Il recèle des milieux naturels et des espèces tributaires de ce phénomène (Épervière de Loire, pelouses à Corynéphores, etc.). **Le maintien de cette dynamique fluviale est essentiel** pour remobiliser ces milieux pionniers et préserver les espèces associées.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion 2019-2023 de la réserve naturelle, le Conservatoire a mis en place un **suivi triennal d'érosion de berges** afin de proposer un **indicateur précis de l'état d'érosion et donc de la dynamique fluviale**. En 2019, la limite actuelle des berges a été matérialisée sur **plus de 900 m de linéaire de bord de Loire**. Des points de repères ont ainsi été placés sur le terrain et permettront d'évaluer l'évolution des berges lors du prochain suivi, dans trois ans. En l'absence de crues ces dernières années, il est probable que l'érosion optimale attendue de 3,5 m/an ne soit pas atteinte.

Depuis les suivis scientifiques jusqu'à la définition de travaux de restauration, le Conservatoire de Bourgogne œuvre pour retrouver une dynamique fluviale garante de la préservation de la biodiversité et des paysages ligériens. Mais un nouveau paramètre est à prendre en compte : le changement climatique...

Katia DUCROIX

Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne
Chargée de missions
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Thibaud WYON

Chargé de projet
Conservatoire d'espaces naturels
de Bourgogne

Les Conservatoires en action

Inviter les habitants du territoire Loue Lison à (re)découvrir leur patrimoine naturel

Le proverbe africain "Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin" n'est jamais aussi vrai que lorsque sont mises en oeuvre des actions de préservation de la nature. C'est ainsi que le Conservatoire de Franche-Comté a pris part à un projet de partenariat innovant dans le cadre d'un programme d'éducation à l'environnement sur le territoire Loue Lison, initié en 2020.

Le territoire "Loue Lison", vitrine de la nature franc-comtoise

La Communauté de communes Loue Lison représente une superficie de **667 km²**. Dessiné par l'eau, la roche et le bois, ce paysage karstique est un espace rural riche d'un patrimoine naturel aussi diversifié que fragile, intégré dans le **site Natura 2000 « Vallée de la Loue et du Lison »**.

Il est également **le décor de nombreuses activités nature** (randonnée pédestre, escalade, pêche, etc.), marqué par une histoire culturelle de renom (Courbet, Ledoux, etc.).

BIODIVERSITÉ
AGIR KARST
EAU LOUE DÉCHETS
PAYSAGES LISON
CHANGEMENT CLIMATIQUE ...

... sont les thématiques de ce programme.

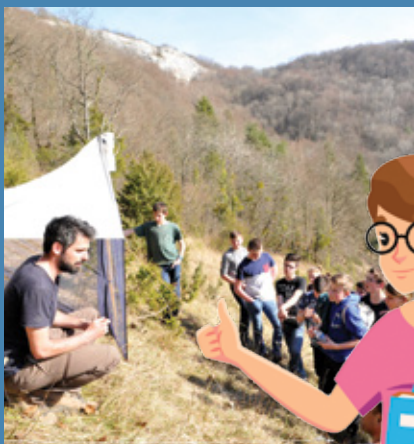
Le support d'un important programme d'éducation à l'environnement

Le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs** porte actuellement un programme d'actions sur deux années dans le cadre d'un financement LEADER (fonds européen), en partenariat avec le **Conservatoire** et l'intervention de l'**association TRI** (insertion, ressourcerie et gestion d'espaces naturels), et avec le soutien financier de la **Communauté de communes** au travers de son **Plan Climat Air-Énergie Territorial**. Baptisé « **J'agis pour mon territoire Loue-Lison** », il s'adresse à l'ensemble de la population locale dans le but de l'accompagner dans la transition sociétale et environnementale que nous vivons.

Près d'une vingtaine d'acteurs locaux ont déjà donné un avis très favorable à ce projet partenarial. Proposer des actions, accompagner les collectivités et représenter un tissu de compétences diversifiées auprès des publics, sont donc des moyens très prometteurs pour préserver le patrimoine remarquable du territoire.

Lou et Lison, mascottes du programme, proposeront en 2020-2022 :

- 180 séances d'animations scolaires
- 3 événements à destination du public local
- 6 balades nature pour les habitants et touristes
- 1 programme de mise en valeur des bonnes pratiques
- 1 exposition itinérante



Afin de pérenniser et d'asseoir le rôle fondamental de l'éducation dans la préservation des patrimoines, les trois structures continueront de travailler ensemble pour créer, ces deux prochaines années, un collectif avec une dynamique globale et durable sur le territoire.

Clémence LAPPRAND
Éco-interprète

Conservatoire d'espaces naturels
de Franche-Comté



Les temps forts

L'épidémie est loin d'être enrayée, prenez soin de vous et de vos proches !

1 Confinés (et reconfinés) mais pas désœuvrés !

« Les virus font partie de la biodiversité » nous direz-vous peut-être... Et vous avez raison ! Mais celui-là ne nous facilite pas la tâche !

En mars, face à l'annonce soudaine du confinement, les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté ont dû rapidement s'adapter pour continuer à œuvrer pour la préservation de la nature.

Le travail à domicile a pris le pas sur les missions de terrain, quasiment à l'arrêt (seule la gestion des troupeaux a été assurée). Ordinateurs portables, visioconférences (et pauses-café virtuelles !), serveurs partagés, mails et rendez-vous téléphoniques, ont été le quotidien des salariés et administrateurs en cette période si particulière.

Aussi, les programmes d'activités nature 2020 ont été fortement chamboulés, certaines animations et inaugurations prévues, reportées ou annulées.

Le confinement a impacté nos missions mais a eu d'autres conséquences plus inattendues... en l'absence des équipes sur le terrain et de fréquentation humaine, **plusieurs dégradations ou vols de matériel ont malheureusement été constatés** sur les sites.

Mais, en tant que gestionnaires de milieux naturels et amoureux de la nature, voyons le côté positif. **La biodiversité a pu profiter d'une longue période d'accalmie**, qui plus est en pleine période de reproduction et de floraison.

Frustrés de ne pouvoir mettre le nez dehors en cette période de confinement ensoleillée et pour vous « évader » dans la nature, **vous avez été plus nombreux que d'habitude à consulter en ligne les visites virtuelles des sentiers de découverte** aménagés par le Conservatoire de Bourgogne !

Suite à l'annonce du reconfinement, les équipes ont repris le fonctionnement en télétravail jusqu'à nouvel ordre.

N'ayant pas de visibilité pour l'année 2021, suivez notre actualité sur nos sites internet et réseaux sociaux pour connaître les événements programmés en fonction de l'évolution de l'épidémie et des mesures gouvernementales.

2 Une Assemblée générale particulière...

Le 19 septembre dernier, le Conservatoire de Bourgogne a maintenu l'organisation de son Assemblée générale, initialement prévue en juin et reportée du fait de l'épidémie. **50 personnes se sont retrouvées à Saints-en-Puisaye (89), au Moulin de Vanneau**, pour assister au bilan des activités du Conservatoire conduites en 2019. Une Assemblée générale marquée bien sûr par la Covid-19, pendant laquelle les mesures barrières étaient de rigueur. Après un repas convivial, les participants ont pu parcourir le tout nouveau pilotis du sentier du Marais de Vanneau.

3 Un livret relooké pour présenter les sentiers de découverte du Conservatoire



Joli pied de nez ! Alors que nous nous apprêtons à diffuser **un livret actualisé recensant et présentant les sites équipés par le Conservatoire pour leur découverte**, l'annonce du confinement est tombée... Mais nous voici de nouveau libres de nous ressourcer dans la nature ! Vous souhaitez vous promener sur des espaces naturels exceptionnels mais vous ne savez pas où aller ? Laissez-vous guider... **Pour chaque sentier, sont indiquées diverses informations** : comment s'y rendre, des précisions pratiques, les aménagements en place, ce que vous découvrirez en chemin et la période à privilégier pour le visiter.

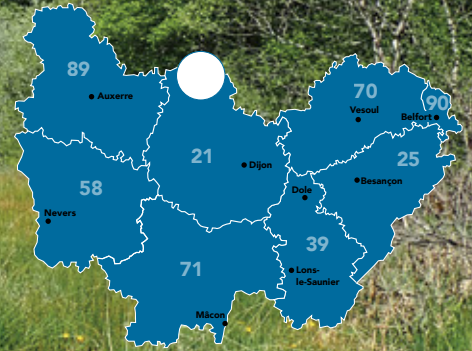
Ce livret est disponible en téléchargement sur : www.cen-bourgogne.fr

Souvenez-vous qu'il existe désormais **un guide de découverte des plus beaux sites des Conservatoires de France**, paru aux éditions Glénat ! Si vous êtes adhérents, vous pouvez vous le procurer à tarif préférentiel auprès de votre Conservatoire (dans la limite des stocks disponibles).

Au cœur des sites conservatoires

La montagne en plaine

Installés dans un contexte géologique particulier impliquant des résurgences d'eau chargée en carbonate de calcium, les marais tufeux sont des milieux naturels remarquables. L'un des plus gros réseaux français de ces marais originaux se trouve à cheval sur les régions Bourgogne - Franche - Comté et Grand - Est, entre Châtillonnais et plateau de Langres. Et le Conservatoire de Bourgogne a le privilège d'être le gestionnaire d'une partie.



Des petits milieux de grande valeur

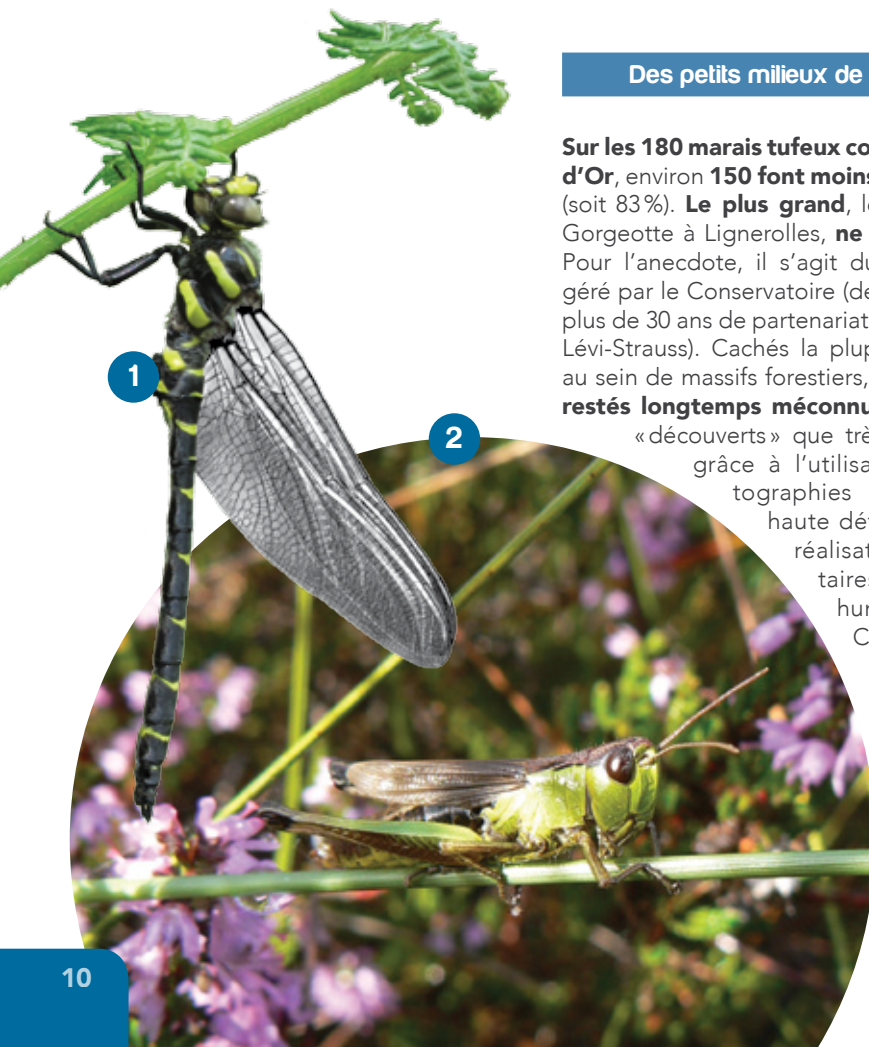
Sur les 180 marais tufeux connus en Côte-d'Or, environ 150 font moins d'un hectare (soit 83%). Le plus grand, le marais de la Gorgeotte à Lignerolles, ne fait que 5 ha. Pour l'anecdote, il s'agit du premier site géré par le Conservatoire (depuis 1989 soit plus de 30 ans de partenariat avec la famille Lévi-Strauss). Cachés la plupart du temps au sein de massifs forestiers, certains sont restés longtemps méconnus et n'ont été « découverts » que très récemment, grâce à l'utilisation de photographies aériennes à haute définition et à la réalisation d'inventaires de milieux humides dans le Châtillonnais.

Les marais tufeux du Châtillonnais sont principalement constitués de :

- **dépôts de tuf** qui peuvent former de véritables cascades appelées « tufières »
- **bas-marais alcalins** dominés par les choins, les lâches et les joncs.

Autour de ces marais, se rencontrent des formations à hautes herbes sur sols humides et, sur les secteurs plus secs, des pelouses marneuses*.

* Marne : mélange de calcaire et d'argile



1 Le Cordulégastre bidenté fréquente les marais et ruisseaux près des forêts.
G. Doucet - CENB

2 Le Criquet palustre vit sur les prairies humides et marais, ayant besoin d'humidité pour assurer le bon développement de ses œufs.
L. Bettinelli - CENFC

Des espèces... montagnardes !

Alors que ces marais ne dépassent pas 500m d'altitude, ils abritent de nombreuses espèces qui vivent habituellement au-dessus de 1000m, dans les montagnes du Jura, des Alpes ou des Pyrénées. C'est le cas du **Choin ferrugineux** et de la **Swertie pérenne**.

Parmi les herbes, se cache par exemple le **Criquet palustre**, et il n'est pas rare de voir voler le **Cordulégastre bidenté**.

Ceci s'explique en partie par le **micro-climat froid** qui règne sur cette petite région naturelle, qui peut connaître des gelées jusqu'en été.



3

Protégé en France, le Choin ferrugineux est une petite plante qui forme des touffes dans les marais, appelées « touradons ».
C. Foutel - CENB

Dans la végétation des marais, se dissimule un escargot de quelques millimètres seulement mais pourtant d'intérêt européen : le **Vertigo étroit**.



Vertigo étroit en taille réelle

Des «joyaux» reconnus

Deux sites Natura 2000, « Milieux forestiers du Châtillonnais avec marais tufeux et sites à Sabot de Vénus » et « Marais tufeux du Châtillonnais », ont vu le jour en grande partie en raison de la présence de marais tufeux sur leur territoire. Ils abritent une quarantaine de marais tufeux, et des actions spécifiques pour leur suivi et leur gestion sont inscrites dans leur document d'objectifs respectif. **D'autres sites Natura 2000** abritent également des marais, mais de façon plus marginale (« Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, La Bonière et Lamargelle », « Milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon », etc.).

Le **Parc national de forêts** est désormais également un acteur important pour leur sauvegarde car un peu plus d'une trentaine de marais tufeux côte-d'oriens sont situés en zone cœur du Parc naturel national.

Des milieux "naturels" et fragiles

Les marais tufeux sont des milieux ouverts qui ont la particularité, pour la plupart, de ne pas avoir été créés par l'Homme par défrichement. En effet, **c'est la présence quasi-permanente d'eau dans le sol qui favorise la croissance de plantes herbacées et empêche l'installation de la forêt**. Sans atteinte, ces milieux sont donc très stables dans le temps.

Malheureusement, de nombreux marais ont fait l'objet de **tentatives de valorisation** (plantations de peupliers ou de résineux) et de **travaux remettant en cause leur fonctionnement** (drainage et captage des sources d'alimentation).

Lorsque cela est possible, le Conservatoire entreprend des travaux pour tout d'abord **restaurer le fonctionnement hydraulique** des marais et ensuite **rouvrir le milieu** (coupe des arbres plantés et de leurs semis).

Milieux naturels originaux, les marais tufeux nécessitent une attention particulière. Cet enjeu écologique est bien ancré dans l'esprit du Conservatoire de Bourgogne puisque sa toute première acquisition a été... le marais du Cônois, en 1991.

Guillaume DOUCET

Chargé de missions territorial de Côte-d'Or

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



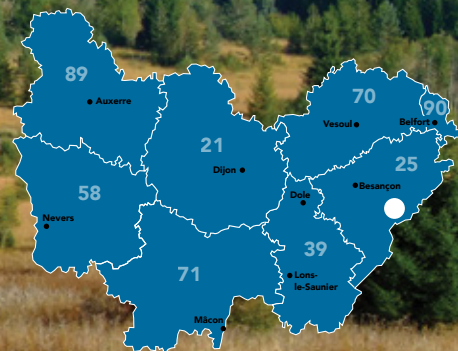
4

Pour observer la Gentiane pneumonanthe, il faut attendre la fin de l'été.
O. Girard - CENB

Un aménagement sur pilotis vous invite à découvrir les richesses insoupçonnées du marais du Cônois à Bure-lès-Templiers (21), tout en le préservant.
O. Girard - CENB

5





Au cœur des sites conservatoires

Milieux humides et biodiversité à profusion à Passonfontaine

“ De l’eau, il y en a à Passonfontaine “ peut-on lire dans l’ *Histoire des villages du canton de Vercel* d’Alfred Bouveresse. La commune tire d’ailleurs son nom de l’abondance des sources. Mais elle est également très bien dotée en milieux humides, riches et très divers. La zone humide du Barchet est en outre classée Espace naturel sensible par le Département du Doubs.

Un ensemble précieux...

Au sein d’un **réseau de six zones humides et tourbières** d’une superficie totale de **plus de 200 ha dont 80 sont tourbeux**, tout un panel de milieux naturels se développe ici : eaux libres (étangs, mares, gouilles), prairies humides, prairies à molinie, mégaphorbiaies, landes de haut-marais, boisements marécageux ou tourbeux, etc. **Une telle densité est peu commune** et d’autant plus remarquable que cet ensemble est situé à moins de 800 m d’altitude, à l’écart des secteurs plus élevés du massif du Jura, réputés pour leur abondance en tourbières.

... accueillant une biodiversité riche et rare

Les **tourbières de Passonfontaine** abritent un cortège exceptionnel de **papillons de jour** et de **libellules**, dont **9 espèces menacées** en Franche-Comté et **10 autres quasi-menacées**. Les espèces-phares de papillons présentes sur le site sont strictement liées aux tourbières : **Fadet des tourbières**, **Nacré de la canneberge**, **Cuivré de la bistorte**, **Solitaire des tourbières**, ainsi que le rarissime **Mélibée**, pour lequel les zones humides de Passonfontaine constituent certainement l’un des plus importants bastions en France.

Les libellules menacées qui fréquentent le site apprécient quant à elles les gouilles et petites mares acides au sein des hauts-marais (**Cordulie arctique**, **Leucorrhine douteuse**) ou les petits étangs, nombreux à avoir été creusés (**Leucorrhine à gros thorax**). Le très rare **Sympétrum jaune d’or**, spécialiste des pièces d’eau temporaires, a lui aussi été recensé.

L’Espace naturel sensible du Barchet est équipé d’un **sentier de découverte** agrémenté d’un guide et de panneaux explicatifs (cf. Sabot de Vénus n°47, page 23).

Le Mélibée, un hôte prestigieux et discret

Peu nombreux sont ceux qui reconnaissent, en ce petit papillon aux tons ternes et au vol indolent, le rare **Mélibée** qui, après avoir été présent dans le quart de la France, n’est pratiquement plus recensé aujourd’hui que dans les départements du Doubs et du Jura. Il partage avec quatre autres espèces de papillons de jour le triste privilège d’être **en danger critique d’extinction en Franche-Comté**... Mais, son statut lui vaut une attention toute particulière des gestionnaires de milieux naturels et du Conservatoire botanique - Observatoire régional des invertébrés, porteur d’un programme national d’actions spécifiquement dédié à l’espèce et à ses milieux de vie via le **programme MoliMéli**.

La région accueille les dernières stations de Mélibée, en danger critique d’extinction. M. Mazuy - CENFC



Les tourbières de Passonfontaine bénéficient d'une **gestion commune et concertée, en raison de leurs enjeux de conservation similaires et de leur forte cohérence géographique**. Afin d'entretenir les milieux ouverts, un **pâturage extensif** a été instauré au Barchet, assuré maintenant par les chevaux Konik polski et les vaches Galloway du Conservatoire.

La limitation de l'enrichissement est également passée par des **coupes d'épicéas** (notamment lors d'un chantier de bénévoles

« Sapin de Noël »), des **défrichements réguliers** et des **cérclages de bouleaux**.



1



2



Joël HUMBERT

Habitant de Passonfontaine, adhérent au Conservatoire de Franche-Comté et nouveau Conservateur bénévole

“ Quand on parle de Passonfontaine, les gens répondent souvent « Oh oui ! Les tourbières, les myrtilles, l'étang ! ». Nous sommes entourés de milieux exceptionnels, rares et sauvages. L'intervention du Conservatoire est intéressante car les actions se mènent avec **une réelle concertation avec les agriculteurs, la commune, les habitants, etc.** Cet hiver et au printemps, la zone humide du Barchet a accueilli le **troupeau itinérant** et **j'ai pu aider à la surveillance**. Mon épouse a également récemment signé **une convention avec le Conservatoire**, en tant que propriétaire d'une parcelle sur la Seigne Juan. Nous avons à cœur de participer à la préservation de ces milieux riches à tout point de vue ! ”



Extrait de la carte d'État major d'Ornans levée en 1895, représentant le site de la Seigne Juan. Dans le cercle, on visualise très distinctement les fosses d'extraction de tourbe, utilisée comme combustible à une époque où le bois était rare.



3

1 En décembre 2018 et 2020, l'élimination de jeunes épicéas colonisant le Barchet a permis aux habitants de repartir avec l'épicéa de leur choix, à orner pour Noël.

A. Buttin - CENFC

2 Le troupeau itinérant du Conservatoire en pleine action

B. Cotte - CENFC

3 Espèce caractéristique des tourbières, la Cordulie arctique est tout à son aise à Passonfontaine.

M. Mazuy - CENFC

4 Certaines plantes poussant en touffes ont la capacité de générer des buttes ou « touradons », à la physionomie pour le moins étonnante.

M. Mazuy - CENFC

Pour préserver ce site exceptionnel, les perspectives d'actions ne manquent pas. Réouverture et défrichement, augmentation des surfaces pâturées et consolidation des équipements pastoraux, restauration de l'étang de Barchet et travaux hydrauliques, amélioration des connaissances, nouvelles sorties de découverte... sont autant de possibilités qui devraient rapidement se concrétiser !

4

Magalie MAZUY

Chargée de missions

Conservatoire d'espaces naturels
de Franche-Comté



Mobilier pédagogique sur le sentier de découverte de La Boucherette (71)
G. Aubert - CENB



Pâturage par des moutons sur le site du Cirque de la Coquille (21). Efficace, écologique et économique!
A. Arduin - CENB

Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1 Un vent de modernité a soufflé sur le sentier de La Boucherette (71)

En juin dernier, **de nouveaux panneaux pédagogiques et interactifs, conçus par l'équipe Communication, ont été installés par les techniciens du Conservatoire pour permettre une découverte ludique de La Boucherette** à Lugny. 25 ans après sa création, ce sentier avait en effet besoin d'un petit rafraîchissement. Ce chantier ayant pris du retard pour cause de confinement, l'inauguration des nouveaux aménagements, initialement prévue en mai 2020, est reportée en 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

2 Cascades à la Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc (89)

Les suivis scientifiques ne sont pas toujours évidents à mener et peuvent se révéler périlleux. La preuve en est avec **le suivi du Liseron des monts Cantabriques** sur la réserve naturelle de Bois du Parc, qui implique de pouvoir accéder... aux falaises ! En effet, c'est là que pousse cette plante, recherchant le soleil et la chaleur dont elle a besoin. **Espèce protégée au niveau régional et à enjeux sur la réserve naturelle**, elle bénéficie d'une attention particulière pour évaluer régulièrement l'état de sa population.

Le nombre de pieds semble augmenter, certainement du fait du bon état de conservation des pelouses calcaires sur le site et des évolutions climatiques de ces dernières années qui lui sont favorables.

3 Un panneau d'information manque à l'appel (58)

Fin mai, la Conservatrice de la **Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne** a fait un bien triste constat...

Le panneau présentant la réserve et situé vers la cale de mise à l'eau à Charrin, implanté en 2018, a mystérieusement disparu... Les vols et dégradations de nos équipements, marques de contestations le plus souvent, sont malheureusement fréquents.

Ce panneau sera prochainement remplacé pour que vous puissiez à nouveau en profiter.

Nouveaux sites

- **Le site des Proux s'est agrandi** par l'acquisition* de **près de 0,5 ha à Mézilles (89)**, pour **préserver la biodiversité des milieux humides et la qualité de l'eau**.
- **2,85 ha de forêt humide dominée par le bouleau, s'étendant sur la commune de Treigny (89)**, se sont ajoutés au parc de sites conservatoires situés en Puisaye.
- **À Treigny-Perreux-Sainte-Colombe (89), 8 ha de Hêtraie chênaie atlantique et Chênaie pédonculée** dans un état de conservation exceptionnel ont été récemment acquis**.
- **2,55 ha de milieux paratourbeux situés à Montsauche-les-Settons (58), l'un des derniers bastions bourguignons du Cuvré écarlate**, sont désormais propriétés du Conservatoire*.
- **80 ha de pelouses calcaires** abritant notamment la plus importante station régionale de **Scutellaire des Alpes** ont fait l'objet d'une convention avec la commune de **Marsannay-la-Côte (21)**.

* Ces acquisitions ont été co-financées par l'Union Européenne dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-DSE Bourgogne 2014/2020 et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

** Cette acquisition a été co-financée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-DSE Bourgogne 2014/2020 et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

2 Un équipement et des compétences spécifiques sont parfois nécessaires pour effectuer des suivis.
C. Duthu - CENB

3 Seul le visuel du panneau de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne a été enlevé, laissant son support en bois un peu démuné.
H. Chevalier - CENB

4 Vers une gestion plus durable des forêts du Clamecycois (58)

Afin d'apprécier la qualité des **hêtraies-chênaies occupant 132 ha** au sein du site Natura 2000 «Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy» et d'intérêt européen, leurs altérations et les menaces pesant sur elles, **un suivi de leur état de conservation** a été mis en place en juillet 2020, d'après une méthode du Muséum National d'Histoire Naturelle. À terme, cette étude pourra **permettre la formulation de préconisations et d'orientations de gestion favorables à la biodiversité forestière** auprès des organismes gestionnaires.



4

Découvertes naturalistes

- Longicorne aujourd'hui plutôt connu dans le Morvan, le **Morime rugueux** a été observé **près de Cronat (71)**. Incapable de voler (ses ailes sont soudées !), il se déplace uniquement en marchant, donc sur de petites distances. Sa présence est par conséquent liée à des populations isolées ou à l'existence de corridors fonctionnels (haies) entre les massifs forestiers du secteur.

- 1^{ère} mention dans la Nièvre, et 6^e donnée régionale pour le **Calosome vert** ! Cette découverte a été faite sur une entité Natura 2000 sur la commune de **Clamecy (58)**. Ce gros coléoptère vert brillant, théoriquement commun, est très discret, ce qui explique les rares données existantes.

Le Morime rugueux affectionne les forêts car sa larve se nourrit de bois mort.
A. Poirel - CENB

5 Les peuples aquatiques à l'étude

À Saint-Julien-du-Sault (89), afin de **mieux appréhender le fonctionnement de la gravière des Boulins et de ses annexes** (fossé, mares temporaires, roselières, zone d'expansion de la gravière), le Conservatoire a mis en place **un protocole pour étudier les cortèges de coléoptères aquatiques**. En complément, des nasses ont été posées pour récolter ces insectes, et, en juin, une prospection dans la végétation riveraine a permis de recueillir des espèces terrestres mais qui passent le début de leur vie dans l'eau. Les premiers résultats montrent déjà **l'utilisation des milieux temporaires**, c'est-à-dire asséchés une partie de l'année, par une faune riche, et **la présence d'espèces peu connues dans la région**, comme ***Peltodytes rotundatus*** découvert sur la gravière.

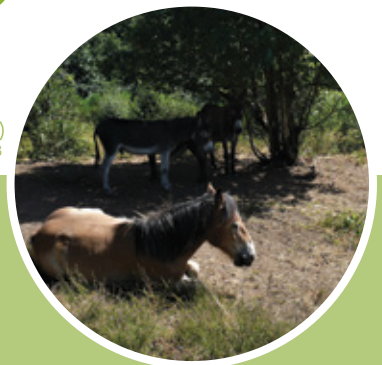


5

4 Mise en place du suivi des hêtraies-chênaies aux environs de Clamecy (58)
H. Chevalier - CENB

5 *Peltodytes rotundatus*
C. Foutel - CENB

Les alliés du Conservatoire à Uchon (71)
F. Jeandenand - CENB



Le pâturage, une technique de gestion incontournable

Le Conservatoire mise beaucoup sur le pastoralisme pour restaurer et entretenir les milieux naturels. De nombreux sites qu'il gère accueillent tous les ans des animaux, que ce soit ceux du troupeau du Conservatoire ou de partenaires agricoles.

- Trois ânes et deux pouliches Comtoises pâturent le site des **Rochers du Carnaval à Uchon (71)** depuis début juillet. Au menu, rejets de bouleaux et de châtaigniers, suite au broyage effectué début 2019. Merci à **Romain MERLIN**, notre partenaire agricole sur ce site depuis 2 ans.

- À **Saint-Moré (89)**, dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000, un parc de pâturage de 3 ha a été mis en place sur des pelouses calcaires acquises en 2018 par le Conservatoire. **Des brebis de l'EARL La Cour Naublot** y ont pris leurs quartiers d'été pour ralentir l'enfrichement du site. Ainsi, **6 ha de pelouses calcaires sont aujourd'hui maintenus** sur la commune grâce aux bienfaits de l'action naturelle du pâturage.

- À **Voutenay-sur-Cure et Fontenay-près-Vézelay (89)**, des **moutons** seront bientôt mis à contribution sur 2 sites de pelouses calcaires, respectivement de **3 et 1 ha** dans le cadre de contrats Natura 2000.

Des moutons au cirque (21) !

De mémoire d'Homme, jamais un troupeau n'avait mis ses sabots sur le **Cirque de la Coquille à Étalante**. C'est chose faite en 2020 ! Durant les mois de mai et juin, **une cinquantaine de brebis appartenant au jeune berger Éloi MONY de Francheville a pâturé le cirque** afin de contrer l'avancée des broussailles.

Au-delà de l'aspect écologique, **l'impact social a aussi été très fort**. Bon nombre d'habitants ont accueilli les bêtes avec curiosité et sympathie. La **transhumance** des animaux vers un nouveau site a marqué de façon inattendue et spectaculaire la vie de ce petit village du Châtillonnais.

Pendant ce temps-là, **les vaches, ânes et chevaux du Conservatoire, continuent de sillonner la Bourgogne**. Après avoir séjourné sur les **pelouses calcaires de La Rochepot (21)** jusque fin juillet et après une petite balade en bétailière, ils ont passé le mois d'août sur **le marais du Bois de la Manche et de la tourbière de Fontaine Sainte, à Saint-Sernin-du-Bois (71)**.



La vie de l'association

Bienvenue aux nouveaux arrivants au Conservatoire

• Le 25 mai dernier, **Esteban ACCARIE** a pris ses fonctions en tant que **Chargé d'études**, basé à l'antenne de La Charité-sur-Loire (58). Cette année, Esteban participe aux inventaires des milieux humides du bassin versant du Serein et intervient sur les sites Natura 2000 concernant la Loire. Beaucoup de terrain en somme !

• Depuis début juin, **Fabienne ANDRÉ** développe la relation avec les personnes morales (collectivités, associations, etc.) et l'assise citoyenne. Sa mission, d'un peu moins de deux ans, est réalisée dans le cadre d'un **mécénat de compétences** de Axa France qui propose à ses salariés de se mettre à disposition d'une association d'intérêt général. Étant sensible aux sujets liés à l'environnement et à la biodiversité, Fabienne nous a choisis pour réaliser son projet.

Ce n'est qu'un au revoir...

En novembre, **Katia DUCROIX**, la **Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne** et **Chargée de missions dans la Nièvre**, a quitté le Conservatoire pour rejoindre le **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne** et participer au développement d'actions sur le territoire du Livradois-Forez.

D'autres collègues ont aussi volé vers d'autres horizons : **Benoît FRITSCH**, **Agathe GODOT** et **Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU**.

La parole à...

Élodie NOIROT

Bénévole active sur le marais du Cônois (21)

Le spectacle de la nature est toujours beau



“ Chacun vient au monde avec une mission. J'ai l'intuition que la mienne est de contribuer à la préservation de notre environnement naturel. Je suis donc devenue bénévole pour profiter de moments où je peux me sentir en harmonie avec la nature et avec les personnes qui partagent les mêmes valeurs que les miennes. Bénévole active sur le marais du Cônois, je me rends régulièrement sur le site pour **contrôler le bon état de la signalétique, des panneaux informatifs et des passerelles en bois**. D'autre part, je participe à **des chantiers nature** sur différents sites du Conservatoire, **avec ma jument Victoire pour le débardage**. Ils permettent de sensibiliser les participants à la préservation des milieux naturels d'exception.

Quel est votre site naturel préféré en Bourgogne et pourquoi ?

Comme l'a dit Aristote, « Le spectacle de la nature est toujours beau ». Je suis une rêveuse qui aime s'émerveiller des choses vraies. Ainsi, je ne saurais dire quel site du Conservatoire je préfère. Cependant, **j'aime particulièrement les sites où l'eau est présente** car elle est, pour moi, synonyme de vie et de biodiversité.

Quelle est votre espèce animale ou végétale préférée et pourquoi ?

Mes plantes préférées sont les **fougères**, véritables fossiles vivants et les **mousses**, coussins invitant à la contemplation, qui créent des mondes miniatures féériques dans les sous-bois, lorsque l'observateur se met à leur hauteur.

Mon animal préféré est sans hésiter **le cheval**, pour sa beauté physique mais surtout pour sa grande justesse de sentiments. Du côté des animaux sauvages de notre région, j'aime me faire bercer par le balai des **chauves-souris** lors des tièdes soirées d'été, sans moustiques ! ”



Préserve ton terrain de jeux

UN PROJET DU CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS D'Auvergne

Et dans le réseau des Conservatoires ?

Préserve ton terrain de jeux !

Le **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne** a lancé ces derniers mois **un défi aux sportifs de plein air : présenter leur terrain de jeux préféré et donner quelques conseils pour le préserver.**

Ainsi, trailers, kayakistes, coureurs, ont posté sur les réseaux sociaux recommandations et cris du cœur pour protéger les milieux naturels

d'Auvergne. « Rester sur les sentiers balisés, lever le nez des baskets pour voir la faune sauvage et les paysages », « nettoyer les berges, ne pas s'approcher aux périodes de nidification », « ramasser les déchets trouvés le long du chemin », « découvrir les milieux près de chez soi sans utiliser la voiture », font partie des bonnes pratiques présentées. De quoi donner l'envie à tous de faire ces efforts pendant l'effort !

Le plus vaste étang piscicole de la Meuse sous les feux de la rampe

Au cœur du Parc naturel régional de Lorraine et de la zone Ramsar de la Petite Woëvre, **l'étang de Lachaussée**, représentant un ensemble écologique remarquable de 363 ha, et entouré de nombreuses prairies, fait désormais l'objet d'un **bail emphytéotique de 99 ans entre le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine**, gestionnaire du site depuis 2009, et **l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)**, actuel propriétaire. Ce dernier a acheté fin 2018 ce domaine à l'Association des Paralysés de France (APF). Elle l'avait reçu en legs en 1978 par le baron DE WANGEN, aux conditions notables d'utiliser ces biens au bénéfice des handicapés afin qu'ils soient intégrés par le travail et de respecter le cadre écologique des lieux. Le Conservatoire gère aujourd'hui près de 700 ha sur le site dont une partie est classée en réserve naturelle régionale. **Via un bail à clauses environnementales** consenti avec le Conservatoire, l'APF conservera l'exploitation de pêche traditionnelle de l'étang, préservant ainsi une soixantaine d'emplois dans le cadre d'un établissement et service d'aide par le travail. Pour célébrer la signature de ce bail emphytéotique, **une cérémonie a été organisée** le 8 février dernier par le Conservatoire et l'EPFL, en présence d'Isabelle AUTISSIER, Présidente du WWF France et de Vincent MUNIER, photographe naturaliste. Le Conservatoire s'est aussi lancé dans **un nouveau projet de création d'une galerie photos éphémère** afin de valoriser le travail des photographes bénévoles actifs, et de sensibiliser les photographes à pratiquer leur passion dans le respect de la nature.

1 L'étang de Lachaussée
CEN Lorraine



Faim de nature ?

Ortie, lierre, pissenlit... Si vous avez la chance d'avoir un jardin ou lors de vos balades, peut-être pourrez-vous cueillir quelques herbes, aromates ou plantes comestibles « sauvages », pour agrémentez votre cuisine quotidienne ? **Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire** propose **un livret de recettes** à télécharger sur www.cen-centrevaldeloire.org pour vous régaler de la nature !

Rendez-vous dans un an

En raison de l'épidémie qui sévit cette année, le **Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels** ont malheureusement dû **reporter le congrès annuel des Conservatoires**, initialement prévu du 23 au 26 septembre 2020 au Palais des Congrès de Tours. C'est donc l'année prochaine, du 17 au 20 novembre, que la grande famille des Conservatoires devrait se retrouver pour échanger sur le thème suivant :

« Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels ».

Croisons les doigts pour 2021 !





Des partenariats pour mieux préserver la nature

Aujourd'hui
en France,
**1 commune sur
8 abrite un site
conservatoire.**

Les maires, des partenaires essentiels

Comme l'ont révélé les dernières élections municipales, les communes se préoccupent de plus en plus de l'environnement. Premiers acteurs des territoires, les maires se lancent aujourd'hui dans de nombreux projets de préservation et/ou de valorisation de leur patrimoine naturel. Et pour les concrétiser, l'appui des Conservatoires est un véritable atout !

Les maires peuvent compter sur les Conservatoires

Intégrer l'ensemble des contraintes liées à la biodiversité semble insurmontable, notamment pour les petites communes, disposant de peu de compétences en la matière, de personnel et de moyens financiers. C'est pour cela que **les maires peuvent solliciter l'aide des Conservatoires** pour les **conseiller, appuyer leurs démarches et mobiliser des financements**. Ils peuvent aussi confier aux Conservatoires la gestion de parcelles communales présentant un enjeu écologique, dans le cadre de **conventions**.

Les Conservatoires accompagnent également **l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme et des Schémas de cohérence territoriale** en lien avec les notions de Trame verte et bleue, mais aussi la **création des réserves naturelles, la gestion des Espaces naturels sensibles, la mise en œuvre de la politique Natura 2000**, etc.

Les maires sont de précieux alliés à l'échelle de leur commune mais également **au sein de différentes collectivités**, comme les Communautés de communes. En partageant leurs expériences, ils peuvent susciter l'intérêt d'autres élus et ainsi être à l'origine d'initiatives sur d'autres territoires.

Les maires, des moteurs pour protéger la nature

Ce sont souvent les Conservatoires qui vont au-devant des maires, parce qu'ils ont identifié des milieux naturels ou des espèces rares sur le territoire communal qu'ils souhaitent préserver, mais il arrive aussi que **les maires se tournent d'eux-mêmes vers les Conservatoires**. Quoiqu'il en soit, il naît de ces partenariats des projets concrets. Et force est de constater que **plus les maires sont impliqués, dynamiques et motivés, plus la mise en œuvre des actions est réussie**.



En 2019, **près de 230 collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté ont été accompagnées par les Conservatoires** pour mener des actions concrètes.

1 Réunion de travail pour limiter l'impact de l'importante fréquentation humaine sur le site des quatre lacs (39), avec notamment le maire du Frasnio en 2018.
E. Bunod - CENFC



Katia DUCROIX

Conservatrice de la RNR
de la Loire Bourguignonne

Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne, de l'inquiétude à la quiétude

“ 2015 : **classement de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne** concernant six communes de la Nièvre. **Une inquiétude se fait ressentir** sur le projet de la part de nombreux usagers du territoire. Lors de l'élection du Vice-président du comité consultatif de la réserve, à ma surprise, **M. ROYÉ, Maire de Saint-Hilaire-Fontaine**, est candidat afin de représenter les usagers inquiets. Je propose ainsi plusieurs ateliers de co-construction du plan de gestion du site, et c'est avec plaisir que je constate que **l'implication de M. ROYÉ permet d'envisager un partenariat constructif et ouvert**. Le projet de RNR est petit à petit compris, et **M. le Maire devient un véritable relais** : relais local pour organiser les animations nature auxquelles il participe régulièrement, pour diffuser dans les boîtes aux lettres de ses administrés la lettre d'information de la réserve, pour accueillir l'Assemblée générale du Conservatoire en 2019, etc. M. ROYÉ souhaite aujourd'hui réhabiliter la Maison du passeur en bord de Loire afin de créer un lieu de rencontre où la réserve naturelle pourrait être valorisée. Merci M. le Maire pour votre implication constructive dans notre partenariat ! ”



Mireille VÉFOND

Maire de Courcuire (70)

“Préserver“ demande une vigilance quotidienne

“ Je débute mon troisième mandat mais j'avoue qu'avant d'être élue et de rencontrer le Conservatoire, je n'avais pas du tout connaissance de la présence de pelouses sèches sur ma commune, même si je randonnais beaucoup. **J'ai appris petit à petit à comprendre les enjeux de ces milieux fragiles et à agir pour les préserver grâce aux interventions du Conservatoire**. Avec son appui, nous avons mis en place **des baux ruraux à clauses environnementales** avec deux agriculteurs afin de préserver plus d'une trentaine d'hectares. **Je m'implique également dans l'organisation et la communication des sorties qui sont proposées** pour découvrir ces si beaux milieux. On y apprend d'ailleurs toujours des choses ! Les habitants prennent de plus en plus conscience de l'intérêt de préserver les pelouses sèches, notamment depuis le confinement. Nous avons par ailleurs récemment mis en place un sens interdit pour éviter la circulation de 4X4 sur l'un des sites. ”



2



3

2 Lorsqu'un maire s'implique dans l'organisation d'une activité nature sur sa commune et dans la communication faite autour de cet événement, le succès est assuré !
C. Bourgeois

3 M. ROYÉ, maire de Saint-Hilaire-Fontaine (58) a accueilli l'Assemblée générale du Conservatoire de Bourgogne en 2019.
O. Girard - CENB

Les maires sont donc des partenaires incontournables des Conservatoires. En alliant nos forces et nos volontés, nous oeuvrons pour le même objectif : préserver la nature au cœur des territoires.

Elvina BUNOD

Chargée de communication - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Caroline NAJEAN

Chargée de communication - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Vous êtes élu et souhaitez préserver le patrimoine naturel de votre commune ?
Contactez les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Nous partageons vos préoccupations et vous accompagnons dans vos projets de préservation durable des espaces naturels.
Nous pouvons notamment être des interlocuteurs privilégiés sur les thématiques « milieux humides » et « pelouses calcaires ».

Devenir notre partenaire peut faciliter vos projets et vous apporter une réelle plus-value.



Une araignée n'est pas un insecte! Elle possède en effet 8 pattes et non 6.

La nature à la loupe

Les araignées tissent leur toile sur les sites des Conservatoires

Ces dernières années, des bénévoles ont collecté de nombreuses données concernant des animaux discrets mais que nous croisons tous au quotidien : les araignées. Il faudrait plus d'un Sabot de Vénus pour vous les présenter toutes, mais regardons de plus près quelques-unes de ces étonnantes petites bêtes...

Un groupe méconnu en Bourgogne-Franche-Comté

De manière générale, **les araignées sont peu étudiées en France**. Les découvertes sur ce groupe se précisent ces dernières années, notamment avec les techniques de piégeage passif (tentes malaises par exemple), le partage des connaissances et la mise en ligne de clés d'identification. Un récent travail bibliographique a permis de recenser **538 espèces en Franche-Comté**, et il en existe **probablement autant en Bourgogne**.

Zoom sur quelques espèces

• La Dolomède des marais

(*Dolomedes fimbriatus*)

C'est l'une des **plus grosses araignées de France**. Elle affectionne les **milieux aquatiques** où elle est capable de chasser de petits alevins sous l'eau. Reconnaisable à ses **deux larges bandes latérales jaunâtres**, elle peut cependant être confondue avec *Dolomedes plantarius* sans un examen attentif à la loupe.

• L'Argiope frelon (*Argiope bruennichi*)

Avec sa taille imposante, elle capture dans sa toile puis consomme des criquets et autres insectes volants. Au centre de sa **toile circulaire**, tissée dans la végétation haute, figure un **motif en zig-zag** appelé « stabilimentum » qui servirait à réduire les vibrations de la toile.

• La Mygale à chaussette (*Atypus affinis*)

Cette mygale européenne chasse à l'affût vers sa « chaussette », **un tunnel de soie tissé à l'extrémité d'un terrier souterrain**, dans une zone peu végétalisée. Vues de près, ses imposantes chélicères (crochets) rappellent son lien avec ses cousins tropicaux de grande taille. Pas de panique si vous la rencontrez, elle ne mesure que 2 cm !

• La Saltique fourmi (*Myrmarachne formicaria*)

Appartenant à la famille des **araignées sauteuses**, les Salticidae, elle est très surprenante de par sa **ressemblance avec les fourmis**, y compris dans son attitude. Ce mimétisme lui permettrait de dissuader ses prédateurs, notamment les oiseaux, qui répugnent souvent à capturer ces insectes toxiques.

Sur les dunes et la tourbière de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71), se rencontrent ***Pardosa bifasciata* et *Trochosa spinipalpis***, également présentes respectivement sur les pelouses sableuses de Quitteur (70) et la RNR Tourbière de la Grande Pile (70). Ces deux espèces rares et spécialistes, communes à nos sites, font partie de la liste nationale de la stratégie de création d'aires protégées.

Aurélien POIREL

Chargé de mission territoriale 71 - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Julien LANGLADE

Chargé de missions - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



1 Mygale à chaussette
Christian Roy - arachno.
piwigo.com

2 Saltique fourmi
Pierre Oger - arachno.
piwigo.com

L'astuce naturaliste de...

Cédric FOUTEL

Chargé de projets au Conservatoire de Bourgogne

De poils et d'écailles

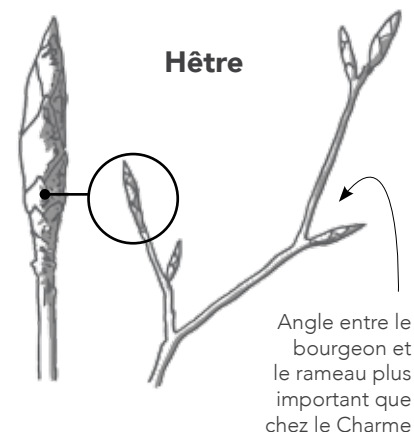
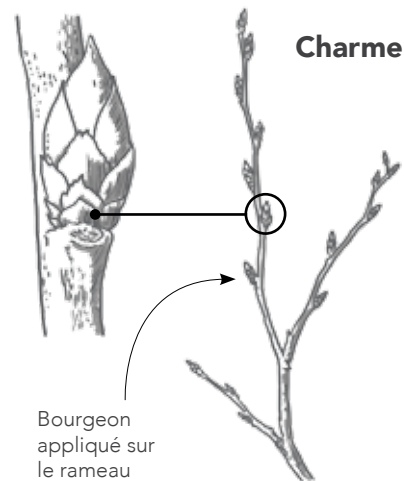
“ Si « le Charme d'Adam (à dents) est d'être (Hêtre) à poils », une fois l'hiver venu, plus question de regarder les feuilles pour distinguer les arbres des forêts. Il reste alors d'autres indices à exploiter dans cette enquête : les **écorces** et les **bourgeons**.

Ces derniers donneront naissance aux branches, aux feuilles, aux fleurs. À l'abri des écailles et sur quelques centimètres seulement, l'ensemble de la future branche est déjà présent sous forme d'ébauche mais tout constitué. Il ne lui reste alors qu'à croître. **La disposition des bourgeons, leurs écailles, leur pilosité, sont différentes d'une espèce d'arbre ou d'arbuste à l'autre et permettent de les distinguer.**

Ainsi, dans nos forêts, nous pouvons par exemple hésiter entre deux arbres, le Charme et le Hêtre. En hiver, ces deux essences toutes deux à écorce lisse nécessitent un examen des bourgeons pour les identifier :

- **Bourgeons fixés directement sur la branche**, longs de moins de 10 mm, les latéraux appliqués sur le rameau. C'est un **Charme**.
- **Bourgeons très courtement pédonculés**, fusiformes, longs de plus de 12 mm, les latéraux très écartés du rameau principal. C'est un **Hêtre**.

”



L'astuce naturaliste de...

LUC BETTINELLI

Coordinateur scientifique au Conservatoire de Franche-Comté

Criquet ou sauterelle ?

“ L'expérience est toujours divertissante : tendre l'oreille pour localiser, scruter méthodiquement pour débusquer et allier patience et ingéniosité (et un brin de réussite) pour approcher sans effaroucher. Avec pour récompense, le son et l'image de l'insecte qui met l'ambiance dans les hautes herbes. Mais alors, vient l'éternelle question : criquet ou sauterelle ? Facile quand nous assistons au spectacle de la stridulation : **la sauterelle fait vibrer ses ailes à grande vitesse**, l'une contre l'autre, pattes immobiles, alors que **le criquet joue de ses longues pattes postérieures**, comme des archets **sur le bord de ses ailes**.

D'autres critères permettent également de différencier facilement les deux grands groupes de l'ordre des **Orthoptères**. Attention, la couleur n'en fait pas partie ! Chez les femelles de sauterelles et de grillons uniquement, l'**organe de ponte** qui termine l'abdomen (oviscape), plus ou moins long et de courbure variée selon les espèces, attire vraiment l'attention.

En son absence, le mieux est de se fier aux **antennes**, beaucoup plus **longues et fines chez les sauterelles** que chez leurs cousins **crickets**.

”



3 Le Criquet ensanglanté vit dans les prairies humides.
F. Ravenot - CENFC

4 La Decticelle bicolore, une sauterelle, affectionne les milieux secs.
F. Ravenot - CENFC

Les Monts de Gy sont traversés par les célèbres chemins de la Via Francigena et de Saint-Jacques de Compostelle.
C. Lapprand / E. Bunod - CENFC



Promenons - nous sur les sites



70 Chapeau et crème solaire sur les pelouses sèches des Monts de Gy

Ce réseau d'une cinquantaine de pelouses sèches, dont la moitié de la surface est préservée, ne manque pas de promesses de balades pour toute la famille. Odeur d'origan, couleurs d'orchidées et chants de bêtes à six pattes, animent ce territoire, témoin du lien ancestral Homme - nature.

Ce que vous y découvrirez

• Un milieu naturel remarquable

Les **pelouses sèches** sont des milieux semi-naturels surprenants. Façonnées par l'Homme depuis le Néolithique pour certaines, elles ne manquent pas d'intérêt écologique. Les pelouses sèches constituent, avec les espèces qu'elles abritent, **une biodiversité particulière**.

• Des habitants sauvages et domestiques

Sur les Monts de Gy, l'**Engoulevent d'Europe**, oiseau menacé de disparition, est reconnaissable à son chant nocturne évoquant une mobylette. La journée, il se camoufle dans les branchages, non loin des **chevaux, vaches et autres animaux d'élevage**, qui assurent l'entretien de ces milieux.

• Des paysages chargés d'histoire

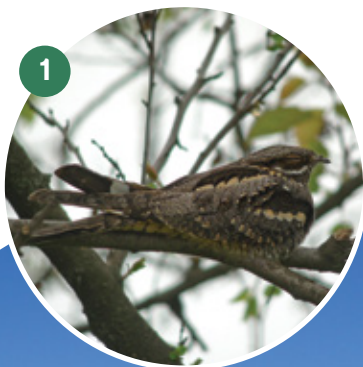
Au gré des balades sur les Monts de Gy, vous apercevrez des édifices anciens : les **murgers** et les **cabordes** témoignent du passé pastoral des lieux.

Comment découvrir ce patrimoine ?

Pour vadrouiller sur les pelouses sèches des Monts de Gy, paradis de randonnées collinéennes, **plusieurs parcours balisés** sont proposés sur le site de l'Office de tourisme des Monts de Gy (www.ot-montsdegy.com). Des itinéraires ponctués de panneaux d'information permettent également une découverte pédagogique grâce à **cinq circuits** et leur **livret** correspondant (en téléchargement sur www.cen-franchecomte.org).

Pour vous y rendre

La majorité des départs se font de **Gy** ou de **Bucey-lès-Gy**, deux communes très faciles d'accès depuis la D474, à 35 km de **Besançon** et de **Vesoul**.



2



3



4

1 Le plumage mimétique de l'Engoulevent d'Europe le rend difficile à repérer.
C. Sénéchal

2 Les cabordes étaient utilisées par les bergers et vignerons pour s'abriter.
G. Halliez - CENFC

3 Une quinzaine d'espèces d'orchidées a été inventoriée sur les Monts de Gy, dont l'Orchis bouffon.
F. Ravenot - CENFC

4 À l'automne, il n'est pas rare de profiter du spectacle grandiose assuré par les nombreux cerfs en rut qui brament le matin et le soir.
F. Ravenot - CENFC

Les Côtes d'Orge à Chaulgnes : mini-site mais grand intérêt !

Au sein de la petite région naturelle des Vaux de Nevers, les Côtes d'Orge recèlent l'une des dernières pelouses calcaires du secteur. Celle-ci présente même une autre spécificité...

Ce que vous y découvrirez

• Une pelouse calcaire un peu particulière

Au sein des Côtes d'Orge, la **pelouse se développe sur des marnes**, c'est-à-dire des roches sédimentaires composées de calcaire mais aussi d'argile. Elle est de plus soumise à une **influence atlantique**. Ce type de milieu naturel est **peu commun en Bourgogne**.

• Une biodiversité foisonnante mais discrète

Bien qu'elle offre des conditions de vie difficiles (forte exposition au soleil, sols secs et pauvres en nutriments), la pelouse calcaire abrite une **biodiversité insoupçonnée**. Parmi les **graminées** et les **arbustes**, de nombreuses **orchidées** pointent le bout de leur « nez » (pas moins de 12 espèces différentes), au côté du **Cardoncelle mou**, qui affectionne les sols marneux. Toute cette végétation offre le gîte et le couvert à bon nombre d'**oiseaux**, d'**insectes** et de **reptiles**.

• Les bienfaits d'une gestion par pâturage

Si vous croisez des **moutons** sur les Côtes d'Orge, félicitez-les pour le bon travail qu'ils accomplissent afin de préserver les pelouses calcaires ! Présents sur le site à certaines périodes de l'année, **ils luttent en effet contre une progression trop importante des buissons**. Ainsi, plantes et animaux typiques des pelouses calcaires continuent de trouver des conditions favorables pour vivre sur les Côtes d'Orge.



Préférez visiter le site entre **avril et juin** pour mieux découvrir sa biodiversité, notamment la flore.



1 Une orchidée albinos ? Non, il s'agit de la Platanthère à deux feuilles.

G. Doucet - CENB

2 Ce petit papillon bleu, protégé en France, volette au-dessus des pelouses sèches à la recherche de fleurs de serpolets (d'où son nom d'Azuré du serpolet) ou d'origan pour pondre ses œufs.

G. Doucet - CENB

3 « Livre » sur les orchidées du site

K. Ducroix - CENB

4 Des Côtes d'Orge, vous pourrez contempler les paysages des Vaux de Nevers.

C. Najean - CENB



Le Cardoncelle mou, ressemblant à un chardon sans épine, est protégé dans notre région. S. Gomez - CENB

Comment découvrir ce patrimoine ?

Un **panneau de présentation des Côtes d'Orge** et un « **livre** » sur les **orchidées** vous aidant à les reconnaître sont situés sur le site, que traverse le « **Sentier des orchidées** », **boucle de randonnée balisée de 9 km** créée par la Communauté de communes Les Bertranges. Partez donc pour une agréable marche à la découverte du territoire et des richesses de Chaulgnes, dont la pelouse calcaire.

Départ du sentier : parking de la salle polyvalente de Chaulgnes (coordonnées GPS : 47.128876, 3.101360) puis suivre le marquage bleu.

Durée du parcours : 2h15

Niveau de difficulté : moyenne

Précautions à prendre : prévoir des chaussures de marche

Renseignements et informations pratiques auprès de l'**Office de Tourisme** Intercommunal de La Charité-sur-Loire - Bertranges & Val de Nièvre au **03 86 70 15 06**

Le Conservatoire organise chaque année une visite guidée du site et une animation à l'occasion de la transhumance des moutons. Consultez l'agenda des animations sur **www.cen-bourgogne.fr**

Pour vous y rendre

Le site des Côtes d'Orge se situe dans la **Nièvre** sur la commune de **Chaulgnes**, à **25 km au nord de Nevers** et à **10 km au sud-est de La Charité-sur-Loire**.



Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des
milieux naturels, la faune et la flore de la région.



H. Chevalier - CENB

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région.
Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez que les citoyens s'impliquent à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne-Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franchecomte.org



Les antennes

• En Côte-d'Or

Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99

• Dans l'Yonne

9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84

• Dans la Nièvre

13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07

• Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• En Saône-et-Loire

Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois

24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14

N°51 - 2^e semestre 2020

ISSN 1164-5628

Dépôt légal : 2^e semestre 2020

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

Directeurs de la publication :

Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Sterne pierregarin - M. Jouve - CENB • Espace naturel sensible du Barchet à Passonfontaine (25) - F. Muller

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOD-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Gérard QUÉTÉ Daniel SIRUGUE, Jean-Marie VALDENNAIRE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline NAJEAN

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN

Mise en page : Olivier GIRARD

Imprimé à 2500 exemplaires par S2e Impressions

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.